

Assemblée générale du 9 février 2020

Une trentaine de participants sont venus à l'assemblée générale de l'association, le dimanche 9 février à Gluiras.

Les différentes actions de l'année écoulée ont été présentées.

Actions de sensibilisation et de formations

L'école d'apiculture s'est réunie 12 fois entre avril et octobre, avec, à chaque fois un enseignement théorique et un enseignement pratique sur le rucher de la personne qui invitait. Une douzaine d'apiculteurs et apicultrices amateurs ont ainsi reçu 40h de formation.

Des interventions ont eu lieu dans les écoles primaires pour une vingtaine d'heures auprès d'une centaine d'élèves.

Nous avons été présents sur plusieurs événements (marchés, foires, fêtes, forums...) et à la Fête de l'abeille Noire à Belle Île en mer.

Actions de communication (presse et collectivités)

Les tentatives pour enclencher une concertation entre les différents acteurs concernés par la reconnaissance d'une zone de conservation, sont restées sans succès pour l'instant.

Plusieurs articles sont parus dans des journaux et revues.

Un film de 20 minutes a été réalisé.

Actions de conservation de l'abeille noire

Des analyses génétiques ont été réalisées sur 200 colonies.

L'élevage de reines a débuté.

Un partenariat se dessine avec un apiculteur professionnel.

Bilan Général

L'année apicole a été fortement compliquée par des épisodes climatiques destructeurs (grêle du 15 juin, sécheresse etc...). Tout porte à croire, cependant, que la rusticité et la résilience qui caractérisent l'Abeille Noire locale de la sous-espèce *mellifera mellifera*, sont des atouts majeurs en période de bouleversement climatique tel que nous le vivons.

Les résultats des analyses génétiques sont alarmants. Il est plus que temps de développer des projets de développement et de sauvegarde de notre abeille noire.

Point positifs : le public est de plus en plus intéressé par celle-ci et il prend le temps de s'informer.

Nous recevons de nombreux soutiens de la part de citoyens.

En projet :

- La distribution d'un document d'information, imprimé à 7000 exemplaires, aux habitants de nos communes. De plus, des actions de sensibilisation et d'information sont prévus avec des projections, dans les communes du PNR, de notre film-documentaire sur l'abeille noire des Boutières, complété par d'autres courts documentaires.
- L'animation d'un rucher-école aux Jardins Partagés des Ollières animés par l'association Terre et Projets.
- La modification du tarif de l'école d'apiculture. En comparaison avec d'autres écoles d'apiculture pour amateurs, la nôtre est très peu chère. Il est convenu de porter le prix moyen de la formation à 80 € pour l'année, et 10 € la séance. Trois tarifs sont proposés : 50 euros, 80 ou 110, suivant les possibilités financières. Les dons solidaires sont acceptés.
- Production de reines noires :

Nous espérons mieux réussir cette année grâce à la collaboration d'un apiculteur de la vallée d'Antraïgues, Olivier Aymard.

La présentation des activités, du bilan financier et du rapport moral ayant été approuvée par l'assemblée, l'AG s'est prolongée avec un temps d'échanges qui a permis de faire la connaissance de nouvelles personnes intéressées par l'abeille noire, et de s'informer mutuellement.

Après un repas partagé et la projection de notre film en version courte « Il faut sauver l'abeille noire » la discussion s'est poursuivie sur les orientations à prendre.

Le nouveau conseil d'administration

Suite à l'assemblée générale, une première rencontre du nouveau conseil d'administration a eu lieu le 24 février.

Le CA est composé de dix membres.

La présidence est collégiale.

Sont responsables de la trésorerie : Philippe Leconte et Bertrand Cousyn.

Secrétariat : Anne Canova, Anne-Marie Chevalier, France Andrighetto.

Relations extérieures : Vincent Canova.

Responsable du site : Bertrand Cousyn.

Coordinatrice : Sylvette Williams.

Suivi génétique de l'abeille noire des Boutières : Bernard Ferrier, Evelyne Bijkerk, Vincent Canova.

Assistance ponctuelle : Pascaline Brebion.

Ce premier conseil, après avoir établi les bases de son organisation et de son fonctionnement, s'est penché sur l'échéancier des tâches en fonction des pistes dégagées. Les dossiers en cours ont été examinés dont la relation avec le PNR et la Région, la communication sur le territoire et la participation à la tenue de stands lors des prochaines manifestations dont le salon Primevère de Lyon les 6, 7 et 8 mars où Vincent s'est engagé pour animer une conférence.